Changement de prénom Pour un mineur Procédure et pièce à fournir Loi n°2016-1547 du 18-11-2016

Procédure de demande de changement de prénom pour les enfants de moins de 13 ans et plus de 13 ans

I- Les conditions de recevabilité de la demande

- A- L'enfant doit être né à Saint-Cloud ou résider sur la commune
- B- La demande doit être déposée par un représentant légal du mineur

II- Les pièces administratives à fournir

- A- Pour les enfants de de 13 ans
 - La fiche de demande remplie et signée par le(s) titulaires de l'autorité parentale.
 - Pièce d'identité de(s) titulaire(s)à de l'autorité parentale (original + photocopie)
 - Justificatif de résidence des titulaire(s) de l'autorité parentale (factures électricité, téléphone etc...)
 - Copie intégrale originale de l'acte de naissance de l'enfant (- de 3 mois)

B- Pour les mineurs de + de 13 ans

- La fiche de demande remplie et signée par le(s) titulaires de l'autorité parentale.
- Le formulaire de consentement du mineur (signé par lui)
- Pièce d'identité de(s) titulaire(s)à de l'autorité parentale (original + photocopie)
- Justificatif de résidence des titulaire(s) de l'autorité parentale (factures électricité, téléphone etc...)
- Copie intégrale originale de l'acte de naissance du mineur (- de 3 mois)

III- L'intérêt légitime de l'enfant à prouver

A l'appui de sa demande de changement de prénom, le titulaire de l'autorité parentale devra remettre à l'officier d'état civil des pièces permettant de justifier de l'intérêt légitime au changement de prénom de son enfant.

Ces pièces peuvent être relatives, par exemple, à :

- <u>L'enfance ou la scolarité du demandeur</u> : certificat d'accouchement, copie du carnet de santé, copie des bulletins scolaires, certificat d'inscription à une activité de loisirs etc...
- <u>Sa vie personnelle</u> : attestations de proches (accompagnée de copie pièce d'identité), certificat d'inscription à une activité de loisirs etc...

Dans certains cas, la demande de changement de prénom peut être complétée par des certificats émanant de professionnels de santé, faisant notamment état des difficultés rencontrées par l'intéressé.

